

PROCES-VERBAL	No 10	
LIEU	Salle Communale, route de Lussy 2, Lully	
DATE, HORAIRE	19 novembre 2014, à 20 heures	
ORDRE DU JOUR	1. Approbation de l'ordre du jour 2. Approbation du PV no 9 du 11 juin 2014 3. Démissions de Mme Penseyres et M. Meylan – nouvelle répartition des membres 4. Règlement du Conseil d'établissement : proposition de modification du règlement lors de la prochaine séance 2015 5. En vue de la préparation de la séance parents 2015, par le quart « parents », proposer de créer un questionnaire afin de sonder l'opinion des parents au sujet : - des activités extrascolaires (camps, sorties, courses d'école, spectacles, etc.) - de la journée JOM (Journée Oser tous les métiers) : que peuvent faire les communes ? Demander des propositions 6. Présentation du projet « Respect » - Mme V. Mutschler 7. Présentation de « L'éveil à l'art » - M. F. Klink 8. Proposition d'organiser une conférence avec le prof. Olivier Revol – M. C.-A. Mayor 9. <i>Orientation professionnelle – DGEO/DGEP : une rencontre peut-elle être organisée ? (point 9, Divevers, du PV no 9) : objectifs à préciser</i> 10. Divers et propositions	
PRESIDENCE	M ^{me} Sylvie Podio	
PARTICIPANTS PRESENTS	Les parents M^{mes} Carine Orlando Sabine Penseyres Christine Ruef Bayiha MM. Philippe RoCHAT Les professionnels de l'école M^{mes} Anne Fournand Claire Monnard Valérie Mutschler M. Pierre-Alain Cordey Luc Schlaeppli	La société civile M^{me} Christine Theintz MM. Cyril Chatelain Frédéric Klink Claude-André Mayor Daniel Vouillamoz Les autorités M^{mes} Maria-Pia Dubey Laurence Lambert-Caversaccio Françoise Perret-Jeanneret Karine Ropraz
PARTICIPANTS EXCUSES/ABSENTS	M^{mes} Capraro Aleksandra Joannet Sandy MM. Pierre Marty François Meylan (démission)	
REDACTRICE	M ^{me} Anne LERAY	

INTERVENANT	SUJET	DECISION / ACTION	RESP.
M ^{me} S. Podio	1. Approbation de l'ordre du jour L'ordre du jour est modifié : En point 6 : Projet d'établissement de Morges Est (M ^{me} A. Fournand)		
M ^{me} F. Perret-Jeanneret	Signale que le point « Échanges linguistiques » mentionné dans le dernier procès-verbal n'a pas été intégré à l'ordre du jour. Ce point sera traité lors de la prochaine séance.	Echanges linguistiques Prochain O.J.	M ^{me} Perret-Jeanneret
M ^{me} S. Podio	M ^{mes} Joannet et Capraro, M. Marty sont excusés M. Meylan, démissionnaire, n'est pas présent. M ^{me} Christine Bienvenu est accueillie par M ^{me} S. Podio en vue d'une éventuelle participation en qualité de membre du quart « parents », représentant Morges Est.		
M ^{me} S. Podio	2. Approbation du PV du 11 juin 2014 Le procès-verbal est approuvé.		
M ^{me} S. Podio	3. Démissions de Mme Penseyres et M. Meylan – Nouvelle répartition des membres M ^{me} S. Penseyres démissionne pour obligations familiales et professionnelles. M ^{me} Bienvenu serait intéressée à son remplacement. M. Meylan, du quart « société civile » a démissionné. Une demande de son remplacement a été adressée au FC de Tolochenaz. Ce dernier n'a pas répondu. Le comité directeur se chargera donc de trouver un autre représentant. Deux parents n'ont plus d'enfants scolarisés. Ils sont donc réputés démissionnaires. Il s'agit de M ^{me} Ruf Bayiha et de M. Marty qui prendra congé du conseil d'établissement lors de la prochaine séance.		

INTERVENANT	SUJET	DECISION / ACTION	RESP.
M ^{me} S. Podio	Une demande a été formulée aux « viennent ensuite » pour représenter l'établissement de Beausobre, soit : M^{me} Cécile Rey et M^{me} Dania Vulcan 1 refus et 1 non réponse. Le comité directeur de l'ASIME en collaboration avec l'établissement de Beausobre se chargera d'élire deux nouveaux représentants.	Election de deux représentants. Noms à transmettre avant prochaine séance	Comité directeur ASIME
M ^{me} S. Podio	4. Règlement du conseil d'établissement : proposition de modification du règlement lors de la prochaine séance 2015 Une modification doit être faite suite à l'introduction de la LEO. D'autres modifications pourront être apportées selon suggestions des membres. Ces propositions devront être communiquées à M^{me} Leray par mail. Un point sera modifié : Titre III, chap. I, section II, al. b « accorder, en dehors des périodes qui précèdent ou suivent immédiatement les vacances, au maximum deux demi-journées de congé » n'est pas stipulé dans la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO, art. 69 « <i>En plus, les conseils d'établissement peuvent accorder au maximum deux demi-journées de congé. Ils en informent le département et les parents</i> »). La modification du règlement est de la compétence du conseil intercommunal.	Transmettre les modifications souhaitées par mail à A. Leray	membres CE
	5. Préparation de la séance parents 2015 par le quart parents : proposition de créer un questionnaire afin de sonder l'opinion des parents au sujet : - des activités extrascolaires (camps, sorties, courses d'école, spectacles) - de la journée JOM (journée oser tous les métiers) : que peuvent faire les communes ? Demander des propositions		

INTERVENANT	SUJET	DECISION / ACTION	RESP.
M ^{me} C. Orlando	Une rencontre a eu lieu avec M ^{mes} Fournand et Podio ainsi que quelques parents, afin de déterminer ce qui peut être traité lors de ces réunions.		
M ^{me} A. Fournand	Les deux thèmes principaux qui ressortent de ces discussions sont les thèmes cités en titre. Les journées JOM touchent les élèves de 7 à 9^e. Le principe est de faire tomber le stéréotype des métiers et de découvrir : les garçons accompagnent leur maman et les filles leur papa ou un ami/personne parente. Certaines entreprises organisent une action globale pour les enfants de leurs employés. Quelques élèves n'ayant pas la possibilité d'aller avec un parent, doivent se rendre à l'école. Un programme particulier est organisé. Comment pourrait-on permettre à ces élèves d'être accueillis dans une entreprise locale ? Il faudrait utiliser le réseau de chacun pour trouver une solution. En ce qui concerne les activités extra scolaires : préparer un questionnaire destiné aux parents. Ce questionnaire devrait être dépouillé avant la séance des parents. Exemple de questions : - Les camps doivent-ils avoir lieu dès les classes enfantines ou non ? - Comment les parents vivent-ils ces moments de camp ? etc.		
M. C. Chatelain	Se remémore d'une pratique genevoise, abandonnée lors de l'introduction du congé le samedi, où les parents pouvaient venir présenter leur métier à l'école le samedi matin. Cela mélangeait l'école, la formation et le professionnel. Il propose cette idée (sur temps scolaire).		
M ^{me} A. Fournand	Une ingénieure est venue à Morges Est le matin de la JOM, pour expliquer son métier et l'après-midi les garçons sont allés dans une classe 1-2P et les filles avec la directrice pour connaître son métier.		

INTERVENANT	SUJET	DECISION / ACTION	RESP.
M. L. Schlaeppli	Pour les 7^e et 8^e, il y a réflexion : n'est-ce pas un peu réducteur ? Il faudrait une autre dynamique pour les 9^e à 11^e : favoriser la transition école-métier. Démarche entreprise par Beausobre : Le Rotari Club de Morges viendra avec des patrons à Beausobre pour la transition professionnelle afin de rapprocher l'école des milieux économiques.		
M ^{me} S. Podio	En conclusion, les deux thématiques citées précédemment seront donc exploitées pour la prochaine séance parents.		
M ^{me} A. Fournand	6. Présentation du projet « Soi et les autres » Morges Est – Mme Fournand Vision entre les deux établissements primaires Morges Est et Morges Ouest :		
M ^{me} A. Fournand	Le fondement théorique (deux projets) : • Bien vivre ensemble grâce au Respect : Morges Ouest • Soi et les autres : Morges Est - Maîtrise des émotions - Autonomie et responsabilité - Respect et gestion de conflit - Bienveillance Une analyse des besoins auprès des élèves et enseignants a été effectuée par un questionnaire. Les règlements d'établissements ont été mis en œuvre. Les deux projets permettent de travailler les objectifs transversaux en lien avec le PER : Créativité, imagination, flexibilité dans la manière d'aborder les difficultés. Santé et bien-être, vivre ensemble : exercice de la démocratie, etc.		

INTERVENANT	SUJET	DECISION / ACTION	RESP.
M ^{me} A. Fournand	Morges Est élabore depuis 2010 une vision partagée de l'établissement : 2010-2011 : Vision d'une d'école idéale 2011-2012 : Appropriation du PER 2012-2013 : Évaluation du bien-être des élèves et du climat scolaire 2013-2014 : Climat scolaire et professionnel Résultats du questionnaire effectué auprès des élèves de 1^e à 8^e années : Classe : les élèves se sentent - respectés - bien avec leurs camarades mais ils sont - sensibles aux moqueries - les plus grands élèves se sentent plus stressés et plus fatigués Dans la cour - la présence des adultes est suffisante - en cas de besoin l'élève sait à qui s'adresser - nécessité de quelques aménagements dans la cour Projet : Soi et les autres Axe 1 : Enseignants : Intervision, supervision, coaching, écriture professionnelle, etc. Axe 2 : Classes : développer le respect, améliorer le rapport à l'autre, gérer les conflits - atelier cirque en collaboration avec le Cirque Coquino et M. Klink - ateliers d'écriture / lecture (philosophie, contes) en collaboration avec le <i>Livre sur les quais</i>. - Théâtre, chant, danse, etc.		

INTERVENANT	SUJET	DECISION / ACTION	RESP.
	Déroulement : un atelier par classe au choix des enseignant-e-s sur deux années scolaires.		
M ^{me} V. Mutschler	7. Présentation du projet « Respect » Morges Ouest – M^{me} Mutschler Objectif : mieux vivre ensemble grâce au respect. Les résultats du questionnaire ont démontré que les élèves sont sensibles aux incivilités, moqueries. Le projet « Respect » s'étendra sur trois années. Propositions des élèves : J'ai des droits et des devoirs : - Je connais et je respecte le règlement d'établissement - Je prends part au conseil de classe Je trouve des outils pour être en bonne relation avec moi-même et les autres - Je participe à un atelier théâtre Je vis des événements avec les autres pour mieux nous connaître - Je visite l'exposition « Ni hérisson, ni paillason » - Je cherche des slogans (affiches par collège) Pour l'année 2015 : Elèves : - Le théâtre - La cup song (chant avec gobelet en matière plastique)		

INTERVENANT	SUJET	DECISION / ACTION	RESP.
M ^{me} V. Mutschler	Enseignants et parents : Groupe de dialogue école parents : une conférence sur la communication non-violente (avec M. Jean-Luc Tournier)		
M. P.-A. Cordey	Souci financier : Autant dans le projet atelier cirque que théâtre, les sources de financement ne sont pas suffisantes. Exemple : l'atelier théâtre est animé par une actrice professionnelle qui est rémunérée comme enseignante généraliste non titrée alors qu'elle porte tous les titres liés à son domaine d'activité. Le Conseil d'établissement a-t-il la possibilité de subventionner ces ateliers en complément du financement PSPS et des parents ?		
M ^{me} S. Podio	Un budget existe au sein de l'ASIME pour le conseil d'établissement destiné aux trois établissements de Morges. Une proposition équitable sera faite. La réponse sera apportée lors de la prochaine séance. Les établissements sont priés de transmettre un budget. Si une offre est faite avant la fin de l'année, il est éventuellement possible d'utiliser le solde 2014 afin de financer déjà une partie.		
M. P.-A. Cordey	La demande sera faite pour l'atelier de théâtre déjà commencé.		
M ^{me} Lambert-Caversaccio	Demande si les thèmes du respect de l'environnement et du développement durable sont intégrés dans ces projets d'établissements.		
M. P.-A. Cordey	Lors du projet précédent « J'aime ma récré », cette orientation a été considérée : des poubelles de tri des déchets ont été installées dans les cours.		
M ^{me} V. Mutschler	Dans le projet « Respect », il y a un aspect de cette thématique mais ce n'est pas directement en lien avec la promotion de la santé.		
M ^{me} A. Fournand	L'aspect respect de l'environnement est travaillé dans d'autres moments.		

INTERVENANT	SUJET	DECISION / ACTION	RESP.
M ^{me} S. Podio	Morges Est collabore notamment avec la ville de Morges (exemple : dépense d'énergie) Proposition : si quelqu'un est d'accord de s'investir pour créer un jardin avec des élèves près d'un collège, il peut s'annoncer. En résumé : Accord de principe pour un financement 2014 : les directeurs présentent un budget rapidement. M^{me} S. Podio soumettra la décision au Conseil d'établissement par Internet. Vote : accepté à l'unanimité. Budget 2015 – 2016 : à transmettre également pour prise de décision lors de la prochaine séance du CET	Budget 2014	M. P.-A. Cordey M ^{me} A. Fournand
M. F. Klink	8. Présentation de « L'Eveil à l'art » - M. F. Klink L'Eveil à l'art, destiné aux élèves de 7^e année, a été initié il y a 3 ans et géré par la direction du théâtre de Beausobre. M. Klink du Cirque Coquino a organisé le spectacle du mercredi, avec des élèves plus âgés. Cette démarche a permis la communication entre pairs. La direction de Beausobre ayant opté pour une organisation différente, l'année dernière, M. Klink se questionne sur l'utilité d'une simple présentation des métiers du théâtre, du cirque. Il faudrait maintenir les mêmes paramètres du respect, de l'enthousiasme, en les travaillant avec des élèves, lors de la préparation d'un spectacle.		
M ^{me} A. Fournand	Précise le déroulement de l'Eveil à l'art : L'Eveil à l'art touche tous les élèves de 7P à Morges. 1^{er} jour : présentation des coulisses du théâtre et métiers du spectacle (son, lumière, etc.) 2^e jour : les élèves assistent à un spectacle 3^e jour : les élèves se mettent en scène, apprennent des techniques de danse, théâtre etc. Les ateliers de cirque permettent, dans le cadre des établissements, de		

INTERVENANT	SUJET	DECISION / ACTION	RESP.
M. P.-A. Cordey	présenter des activités aux élèves plus jeunes. La directrice du théâtre de Beausobre souhaite ouvrir le théâtre aux jeunes. Exemple : le festival Diabolo est né, des spectacles jeune public sont offerts. La politique de Beausobre est de promouvoir les arts au jeune public. C'est une ouverture.		
M. C.-A. Mayor M ^{me} S. Podio M. P.-A. Cordey	9. Proposition d'organiser une conférence avec le prof. Olivier Revol – M. C.-A. Mayor M. Mayor demande si une conférence peut être organisée et financée par le Conseil d'établissement ? Oui, il y a une possibilité. Le Conseil d'établissement a un budget pour ce type d'activité. Précise que des conférences organisées précédemment ont été partiellement financées par le paiement d'entrées.		
M ^{me} S. Podio M ^{me} L. Lambert-Caversaccio	10. Orientation professionnelle – DGEO/DGEP : une rencontre peut-elle être organisée ? (point 9, Divers, du PV no 9) : objectifs à préciser. Le Canton vient de mettre en consultation un nouveau projet de loi sur l'orientation professionnelle. Est-ce le meilleur moment d'organiser une rencontre ? A proposé cela en vue du salon des métiers car il est visité principalement par des élèves de voie générale (VG) et non de voie pré-gymnasiale (VP). Le souhait était de mettre l'orientation professionnelle en relation avec l'école (DGEO – DGEP).		

INTERVENANT	SUJET	DECISION / ACTION	RESP.
M.L. Schlaeppi	Reconnaît qu'il y a plusieurs « territoires ». Mais sur le terrain, les échanges ont bien lieu (par exemple liens entre directrices/directeurs gymnases, OPTI, etc.). Les parents influencent les enfants par leur représentation négative du monde de l'apprentissage. Il faut en effet revaloriser la voie professionnelle autant que la voie académique. Beaucoup d'activités sont mises en œuvre (exemple : les patrons du Rotari, ouverture au niveau morgien). La responsabilité incombe premièrement aux parents. Une réflexion importante est menée à Beausobre sur le projet « Approche du monde professionnel».		
M ^{me} S. Podio	Le passeport vacances met sur pied un projet permettant de découvrir un métier pendant une semaine, pendant les vacances d'automne.		
M. L. Schlaeppi	Beausobre a un lien avec la Fédération cantonale des entrepreneurs. Des entretiens d'embauche fictifs sont organisés, etc.		
M ^{me} L. Lambert-Caversaccio	Espace de discussion par rapport à la problématique du choix des métiers. D'où la difficulté d'orienter l'enfant VG ou VP. Inscrire la question de l'orientation et de la transition dans le débat. Les élèves finissant l'école à 15 ans, leur maturité ne permet pas souvent de déterminer un métier, d'où le choix du gymnase pour se donner du temps.		
M. L. Schlaeppi	La DGEO et DGEP représentent de nombreuses personnes. Il faut cibler. Il est vrai que la LEO définit la fin de scolarité à 15 ans ne tenant ainsi pas compte de l'entrée dans le monde professionnel.		
M. D. Vouillamoz	Souligne que de nombreux jeunes entre 18 et 25 ans sont dépendants de l'aide sociale, sans CFC. Difficile de s'insérer dans la vie professionnelle.		

INTERVENANT	SUJET	DECISION / ACTION	RESP.
M. L. Schlaeppi	Le 26 janvier 15, la Conférence régionale Venoge Lac (CRVL) organise une réunion pour les parents d'élèves de 10 ^e et 11 ^e avec les directeurs de l'orientation (théâtre de Beausobre).		
M. D. Vouillamoz	11. Divers et propositions Retour des parents : Demande le document PV de la séance des parents dont il est question dans le dernier PV. Une présentation du plan de développement du réseau AJEMA est prévue pour prochaine séance	Présentation réseau AJEMA	M. Vouillamoz

La séance est levée à 21h50

Prochaine séance : en mars – lieu et date à définir

Distribution :

- A tous les participants
- ASIME
- CODIR ASIME

Le 24 novembre 2014

pour le Conseil d'établissement




S. Podio

A. Leray

Présidente

Secrétaire